



CDEN en visio-conférence du 22 avril

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mme la Préfète,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

C'est dans un contexte très particulier que se déroule ce CDEN, en pleine crise sanitaire. Le coronavirus a déjà tué près de 20 000 personnes, rien qu'en France. L'UNSA Education regrette l'empressement à tenir les instances de carte scolaire. Malgré la demande des organisations syndicales, le CTSD comme le CDEN n'ont pu être reportées après le confinement. Le dialogue est beaucoup plus difficile en visio-conférence et ne permet des échanges aussi fluides et interactifs qu'en présentiel. Le Groupe de travail préliminaire qui se tenait chaque année a dû être déplacé pour ne finalement jamais voir le jour. La situation des écoles est inédite, celle des familles également. Comment avoir des effectifs fiables dans ces conditions ? La situation n'est pas propice à discuter sereinement de la rentrée prochaine.

D'autant que la carte scolaire donne matière à discussions.

– Avant l'annonce surprise de notre ministre de ne fermer des classes dans les communes de moins de 5000 habitants qu'avec l'accord des maires, les cartes scolaires avaient le mérite de préserver, dans les grandes lignes, une équité entre écoles. Aujourd'hui, est-ce encore possible ? Comment garantir cette équité quand certaines écoles peuvent profiter momentanément de cette nouvelle règle ? Pour rétablir cet équilibre républicain, il aurait fallu que les autres écoles à effectif et situation comparables aient les mêmes moyens, c'est ce que l'UNSA Education a soulevé en CTSD. Au-delà de cette situation générale, quelques situations particulières nous interrogent :

– Sur Capdenac, est prévue une fusion des écoles Chantefable à 3 classes, et Pierre Riols à 8 classes. Au final, le nouvel ensemble pourrait compter 11 classes et il en est envisagé 10. Cela devrait signifier que le maire a donné son accord et, à ce jour, malgré nos questions, notre administration n'officialise pas souhaite taire ce positionnement. Sans réponse, toutes les options sont envisageables. Pourtant, la situation est suffisamment compliquée avec un projet de fusion, sans consensus, qui semble prématuré pour beaucoup d'acteurs directement concernés.

- L'ensemble des absences n'a pu être remplacé, nous le savons puisque certain.e.s d'entre nous ont été touché.e.s durant l'année dans nos écoles et les écoles alentour par cette problématique de classes sans enseignant.e, dont il faut distribuer les élèves aux autres classes. Pourtant plusieurs postes de brigades sont proposés à la suppression. Le RASED, dont l'Aveyron a l'un des taux les plus bas, n'a toujours pas pu profiter d'une amélioration et le peu de moyens disponibles va se retrouver, avec la nouvelle carte des circonscriptions, éparpillés sur le territoire. L'UNSA Education tient à rappeler que ces postes, même s'ils sont "hors la classe", participent grandement à l'équité pour les élèves.

- Les postes des PES ont été implantés sans qu'on n'ait de document de travail. Ces postes sont pourtant sensibles pédagogiquement puisque ce sont des personnels stagiaires, sortant de l'école, qui vont être positionnés dessus et qui ont besoin d'accompagnement et demandent une organisation particulière de l'école. Les directrices et directeurs ont découvert l'implantation de ces postes sur leur propre école en regardant la circulaire du mouvement. Nous avons pourtant demandé à notre administration que les écoles puissent être averties par les services de la DSDEN ou les IEN auparavant. Nous souhaitons vous alerter sur certains postes qui nous semblent peu compatibles, soit par le public accueilli, soit par les locaux, soit parfois, les deux.

– Nous avons posé de nombreuses questions sur l'ASH. Tous les ans, plusieurs écoles possédant un dispositif ULIS sont touchées par une mesure négative de carte scolaire, à cause notamment du non comptage d'élèves de ce dispositif dans les effectifs par classe. Au second CTSD, un nouveau taux est apparu, tenant compte de ces élèves présents en grande partie dans les classes. L'UNSA Education se félicite de cette apparition mais regrette que ce nouveau taux ne soit attribué à ces écoles définitivement. Il correspond davantage à la réalité dans les classes et aux effectifs présents devant l'enseignant. Une nouvelle fois, l'UNSA Education demande à ce que tous les élèves présents en classe (élèves d'ULIS, de petite section,...) soient

comptabilisés pour une vision plus réelle de la situation et espérer avoir les moyens qui vont avec. Il est d'ailleurs incompréhensible que certaines écoles, sur ce document, apparaissent avec des effectifs pas encore actualisés alors qu'ils ont été remontés par les équipes, notamment à Gourgan sur la circonscription de Rodez bien que les données aient été vérifiées par Madame l'Inspectrice.

– Nous avons également alerté Madame l'Inspectrice d'Académie, sur le projet départemental de réorganisation des circonscriptions, que nous souhaitons reporter, afin d'y réfléchir en concertation. C'est ce qu'a décidé de faire par exemple, le DASEN de l'Ariège. Ce projet est, d'après les réponses que nous avons eues, le fruit d'un travail interne à notre administration ayant nécessité de nombreuses heures. Avant le CSTD qui s'est déroulé en visio-conférence, nous n'avions pas le moindre document de travail sur ce sujet, pourtant sensible. Pour l'UNSA Education, cette nouvelle carte ne répond aux besoins de clarté et de logique. La suppression de la circonscription de Rodez en est un exemple, tout comme un RPI à cheval sur 2 circonscriptions. Pourtant, nous étions et sommes toujours favorables à un redécoupage. Les impacts sur le fonctionnement pédagogique nous paraissent suffisamment importants pour que cette question ait dû être abordée de manière précise en amont du CTSD et du CDEN. Les Titulaires Remplaçants de Secteurs (TRS) sont dans une situation inédite, sans savoir à quelle sauce ils vont être mangés puisque d'un côté l'administration rassurante indique dans une note “une attention toute particulière sera portée à [leur] fiche de vœu“. L'administration locale, en circonscription, répond aux collègues que c'est l'école sur laquelle ils sont rattachés cette année et donc la circonscription dans laquelle ils seront l'an prochain qui prédomine. Les impacts sur l'organisation du travail nous paraissent suffisamment importants pour saisir le CHSCT-SD sur la question. L'UNSA Education vous demande donc le report de cette mise en œuvre.

L'institution nous invite sans cesse à l'école de la confiance. Nous appelons de nos vœux que la confiance soit réciproque, en particulier lorsqu'il s'agit de changements impactant directement les personnels ou lorsqu'il s'agit de ne pas laisser les élèves défavorisés au bord du chemin quand d'autres prennent l'autoroute. Nous nous inquiétons de la perte de confiance que les collègues nous disent ressentir chaque jour, en lien direct avec la réalité, et que nous ressentons dans nos propres rangs, alors même que nous défendons chaque jour les valeurs de l'Ecole de la République.